



**SALARIÉ·E D'UNE TRÈS PETITE
ENTREPRISE, JE VOTE FO
ÉLECTION TPE 2021**

*mon vote
c'est ma force*

FO

Un particulier-employeur, une entreprise ou une association de moins de 11 salariés sont des « Très Petites Entreprises », dites TPE. Les prochaines élections professionnelles se feront en ligne. Vos identifiants et codes vous seront envoyés par courrier, vous en aurez besoin pour voter !

FO VOUS DÉFEND ET SE BAT POUR :



SALAIRE

- une augmentation du SMIC correspondant au salaire médian 1432 € net/mois,
- que toutes les heures supplémentaires soient rémunérées,
- un système de retraite juste basé sur la solidarité ;



DROIT

- négocier, au niveau des branches, des dispositions spécifiques aux salariés des TPE (prévoyance-santé-sécurité),
- rendre la classification accessible et compréhensible à tous les salariés ;



PRIME TRANSPORT

- rendre obligatoire une prime de transport pour tous les salariés quel que soit le mode de transport utilisé ;



FORMATION

- mettre en place des parcours de formation et des formations de proximité sur mesure.

COMMENT VOTER ?



CONSERVER VOS CODES
REÇUS PAR COURRIER
COURANT JANVIER 2021



PUIS
RENDEZ-VOUS SUR
election-tpe.travail.gouv.fr

POUR RETROUVER NOTRE
PROFESSIONS DE FOI
EN LIGNE



ET VOTER FO

Votre CE
100% GRATUIT*
sur www.avantagespourtous.com



*jusqu'au 31 mars 2021

POUR EN SAVOIR PLUS : **IN**FO-TPE.fr